

"Le budget étant un instrument fondamental, l'adoption d'un budget sensible au genre aidera à aborder les questions d'inégalité de genres dans la formulation de politiques. Elle permet de s'assurer que les budgets gouvernementaux sont alloués d'une manière équitable et efficace, de sorte à satisfaire les besoins les plus pressants des individus et des groupes", a fait remarquer M. Kane, selon qui la question du genre est une des priorités du gouvernement du Sénégal.

M. Kane s'exprimait à l'occasion du lancement officiel des travaux de l'atelier de formation sur la budgétisation sensible au genre et l'efficacité du développement.

La rencontre entrant dans le cadre du programme "Augmenter la redevabilité à l'égard du financement de l'égalité des sexes" (F4GE) de l'ONU femmes.

"Rendre le budget sensible au genre c'est rendre le budget réactif aux besoins des hommes et des femmes. C'est aussi veiller à ce que l'allocation des ressources publiques réponde à leurs besoins. La budgétisation sensible au genre n'est pas la création d'un budget séparé pour les femmes, avec des crédits affectés séparément aux hommes et aux femmes dans le budget général. Elle ne signifie pas, non plus, une augmentation des dépenses pour les programmes ciblant les femmes", a-t-il expliqué.

De l'avis Racky Chaupin, de l'ONU-Femmes Sénégal, le programme "Augmenter la redevabilité à l'égard du financement de l'égalité des sexes" (F4GE), qui vise à accompagner l'Etat dans ses efforts d'intégration du genre dans les budgets et d'amélioration de l'efficacité de l'aide, arrive dans un contexte politique tout à fait favorable.

Par ailleurs, sa mise en oeuvre nécessitera l'engagement de tous les acteurs dynamiques dans le processus, notamment l'Etat, le Parlement, la société civile et les partenaires techniques et financiers, a-t-elle dit.

Le programme "Augmenter la redevabilité à l'égard du financement de l'égalité des sexes"

(F4GE) pour la période 2012-2015 est d'un coût global de 315 millions de francs CFA. Il cherche à relever les défis liés au financement et à la redevabilité pour l'exécution des engagements relatifs à l'égalité entre les sexes dans les Etats stables et fragiles.

Il est mis en oeuvre par ONU-Femmes, en collaboration avec le Centre international de formation du Bureau international du travail (CIF/BIT), avec l'appui de la Commission européenne, et du gouvernement de l'Espagne.

Il est mis en oeuvre dans 15 pays et cherche à influencer les décisions de financement et les pratiques des bailleurs de fonds et des partenaires nationaux en matière d'égalité des sexes avec les partenaires nationaux et internationaux.

Source: <http://fr.allafrica.com>